Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction : DGA **Sous-direction :** GESPER **Bureau** : des mobilités et statuts d'emplois **Adresse :** 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP **Suivi par :** Lydia PANANGATIL lydia.panangatil@agriculture.gouv.fr **Fax :** 01.49.55.41.22 **Réf. Interne :** LP/n2003-057 **Réf. Classement :**	**NOTE DE SERVICE** **DGA/GESPER/N2003-1260** **Date : 12 AOÛT 2003**

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et des affaires rurales

à

Tous les agents

Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel de candidatures, en détachement, au conseil supérieur de la pêche (CSP) et au parc national des Pyrénées

Bases juridiques :

Résumé : Appel de candidatures pour :

- 1 chef de la mission juridique (CSP)
- 1 secrétaire général (Parc national)

MOTS-CLES : CANDIDATURE/DETACHEMENT

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Etablissements d'enseignement - Services déconcentrés - Etablissements publics - DIREN, Ministère de l'écologie et du développement durable - Centres régionaux locaux du SNM	Pour information : Syndicats

La chef de bureau des mobilités
et des statuts d'emplois

Adeline BARD

Annexe 1

MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE

PROPOSITION D'EMPLOI

CATEGORIE : A

LIEU DE TRAVAIL :FONTENAY S/S BOIS

POSTE A POURVOIR A COMPTER DU : 1ER JANVIER 2004

INTITULE DU LIEU DE TRAVAIL : CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE (EPA)

PERSONNE A CONTACTER : MARC AUBOURG, SECRETAIRE GENERAL
OU
NICOLE BLANC, DIRECTEUR GENERAL

ADRESSE : 16 AVENUE LOUISON BOBET
94120 FONTENAY S/S BOIS

TELEPHONE : 01 45 14.36.00
TELECOPIE : 01 45 14.36.60

MEL. : DG@csp.environnement.gouv.fr

FONCTION DU POSTE A POURVOIR : CHEF DE LA MISSION JURIDIQUE

DESCRIPTION DE L'EMPLOI A POURVOIR :

Le chargé de mission pour les affaires juridiques a pour attribution :

- De suivre les législations et les réglementations, ainsi que la jurisprudence, dans les domaines d'intervention du Conseil supérieur de la pêche, principalement l'eau, les milieux aquatiques , la pêche, la protection de la nature pour le compte des services de l'établissement (brigades départementales, délégations régionales),
- De conseiller les services de la direction générale en tant que de besoin (par exemple en matière de contentieux),
- D'assurer l'assistance juridique relative aux activités de police exercées par les brigades départementales,
- De participer à l'élaboration de textes avec le ministère de l'écologie et du développement durable dans les domaines relevant des compétences du CSP,
- De répondre aux sollicitations des associations et des fédérations de pêche sur les questions juridiques les concernant,
- De répondre aux questions posées par les pêcheurs et les particuliers.

La fonction nécessite de bonnes connaissances juridiques, plus particulièrement dans le domaine du droit de l'environnement. Des connaissances en droit pénal sont également nécessaires.

Le titulaire du poste doit être capable de prendre des initiatives et de faire des propositions d'évolution du droit dans le domaine de compétences du CSP. Il participe au comité de direction.

PROFIL DU CANDIDAT :

- grande autonomie dans le travail
- capacité d'initiative
- expérience dans l'animation de groupe
- capacité de rédaction
- connaissance de la bureautique

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Par voie de détachement

Annexe 2

Le Parc National des Pyrénées recherche son Secrétaire Général

Poste à pourvoir le 01/09/2003 par voie de détachement pour une durée minimale de 4 ans.

Descriptif de l'organisme d'accueil

Le parc National des Pyrénées est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, qui a son siège à Tarbes (65).
- effectif : 70 postes budgétaires (terrain + siège) 20 saisonniers
- budget fonctionnement 5,3 M€
- budget investissement 1M€

Mission du Parc National des Pyrénées

Protection, aménagement, police de 45 000 ha réglementés (zone centrale).
Contribution au développement économique de la zone périphérique 200 000 ha.
La zone de compétence s'étend sur les deux départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques.

Missions du Secrétaire Général

Le Secrétaire Général est responsable de l'organisation des services. A ce titre, il a une mission transversale. Il encadre, sous l'autorité du directeur, l'élaboration, la gestion des budgets et décisions modificatives, le suivi des recettes, des dépenses et des indicateurs de gestion. Il est régisseur des stocks. Il contrôle les conventions conclues avec les tiers, notamment au regard du cahier de procédures interne et du droit de la concurrence. Il assure l'ingénierie financière et le coordination du montage des projets. Il gère les contentieux et prépare les projets de réglementation. Il gère les moyens généraux et l'informatique. Il assure la gestion administrative des ressources humaines, de organes paritaires (CTPS, CHS). Il est le responsable du plan de formation. Il prépare et assure le secrétariat des conseils d'administration et des commissions permanentes. Il coordonne l'élaboration du rapport d'activité. Il encadre le service d'information géographique.

Composition du secrétariat Général

- assistante : ½ poste C
- affaires administratives et financières : 1A, 2B, 2C
- informatique : 1B administrateur de réseau
- système d'information géographique (SIG) : 1A
- accueil, standard 1C

Profil de poste

Fonctionnaire de catégorie A+ ou A confirmé. Fonction publique de l'Etat ou collectivité territoriale ayant une expérience confirmée dans les domaines ci-dessus.

Candidature à adresser par lettre manuscrite accompagnée d'un CV à M. Rouchdy KBAIER, Directeur du Parc National des Pyrénées, **avant le 15 SEPTEMBRE 2003** – 59, route de Pau – 65000 TARBES.

Renseignements : M. Jean de CROZEFON, Secrétaire Général, tel. : 05.62.44.36.60